



Paris Ile-de-France

LE MICROCRÉDIT PERSONNEL,

le mini-prêt qui vous aide
à rebondir



Renseignez-vous vite
vous pourrez bénéficier
d'un suivi individualisé

Informations **01 44 61 65 55**
www.microcredit-municipal.fr



MAIRIE DE PARIS





« Grâce au
**MICROCRÉDIT
PERSONNEL**, je peux
payer ma formation. »

FINANCER UN PROJET, UN BESOIN

Vous cherchez à financer un projet, un besoin important pour votre avenir ?

Suivre une formation professionnelle, passer votre permis de conduire, couvrir les frais d'accès à un logement, acheter un équipement ménager indispensable...

Vous devez faire face à un imprévu, un « coup dur » ?

Régler des dépenses de santé, faire face à un divorce, couvrir des frais d'obsèques...



Le Microcrédit ne prend pas en charge :

le rachat de dettes, les découverts, les retards de loyer, la création d'une entreprise.

Les prêts sont accordés par la Banque Postale¹, la Caisse d'Épargne d'Ile de France², Laser Cofinoga³ e
-¹La Banque Postale - Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance, au capital de 2 342 454
-²La Caisse d'Épargne et de Prévoyance Ile-de-France - Banque coopérative régie par les articles L512-
Tél. 03 82 90 09 42, RCS Paris. Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07005200. Agrém
-³Laser Cofinoga - SA au capital de 100 000 000 € - dont le siège social est situé au 66, rue des Archive
-⁴Le Crédit Coopératif - Société coopérative anonyme de Banque Populaire à capital variable - dont le s
à l'ORIAS sous le n° 07 005 463.



« Grâce au
**MICROCRÉDIT
PERSONNEL,**
j'ai pu passer mon
permis de conduire. »

UN PRÊT SUR MESURE

Montant prêté :

de 300 à 3 000 € (jusqu'à 5 000 € pour des cas exceptionnels).

Durée du prêt :

de 6 à 36 mois (jusqu'à 60 mois pour des cas exceptionnels).

Taux d'intérêt :

Le TEG fixe annuel est de 4%*
(hors assurance facultative)

Exemple :

Pour un prêt personnel classique de 2 500 €, d'une durée de 36 mois au TEG fixe annuel de 4%, la mensualité est de 73,81€ (hors assurances facultatives) et le coût total du crédit est de 157,16 €. Offre sous réserve d'acceptation de votre dossier et du respect des conditions d'octroi et de taux définis pour ce prêt. Taux en vigueur au 01/04/2010 susceptible d'être modifié sans préavis.

Il n'y a aucun frais de dossier et pas de frais en cas de remboursement anticipé.

*** Pour les habitants de Paris, la moitié des intérêts vous sera reversée après remboursement de votre prêt.**

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager



« Grâce au
**MICROCRÉDIT
PERSONNEL,**
j'ai pu acheter
un ordinateur
et retrouver un
emploi. »

CONDITIONS POUR EN BÉNÉFICIER

Vous n'avez pas accès à un prêt bancaire classique.

Si aucun dispositif d'aide sociale ne répond à votre projet / besoin, et si vous habitez l'Ile-de-France, vous pouvez formuler une demande de Microcrédit personnel Paris Ile-de-France.

Pour examiner votre dossier, nous aurons principalement besoin des documents suivants :

- Le devis de votre projet / besoin

Les justificatifs de ressources :

- 3 derniers bulletins de salaire ou dernière notification Pôle Emploi ou bulletin de pension ou d'invalidité ou de rente
- 3 derniers relevés de tous vos comptes bancaires
- Dernier avis d'imposition
- Dernier relevé des prestations de la CAF

Justificatifs des charges :

- Dernière quittance de loyer
- Contrat(s) de prêt(s) en cours

Paris 421 100 645, Code APE 6419Z. Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 023 424, surveillance au capital de 595 368 380 € - dont le siège social est situé 19, rue du Louvre - 75001 Paris - ations de banque n° [11 octobre 1991] et pour les services d'investissement n° [24 janvier 1997]. l'ORIAS sous le n° 07005 463.
L. 01 47 24 85 00, RCS Nanterre B 349 974 931, Code APE 6419 Z. Intermédiaire d'assurance, immatriculé



**Le Microcrédit personnel Paris Ile-de-France,
c'est un prêt pour un nouveau départ.
Il vous permet de réaliser un projet
ou de satisfaire un besoin
qui ne trouvent pas de financement
par ailleurs.
Pour vous accompagner dans votre démarche,
vous pouvez bénéficier d'un suivi individualisé.**



Les banques partenaires du dispositif :



DES CONSEILLERS À VOTRE ÉCOUTE

Pour vous informer et vous aider dans vos démarches, vous pouvez contacter :

- **le Crédit Municipal de Paris**

Tél.: 01 44 61 65 55

microcredit-parisidf@creditmunicipal.fr

www.microcredit-municipal.fr

- **les structures d'aide sociale proches de chez vous.**

- **l'une de nos associations**

partenaires (liste disponible sur le site internet www.microcredit-municipal.fr)



Crédit Municipal de Paris -
35, rue des Francs Bourgeois 75004 PARIS
Siren 267 500 007 RCS Paris
Etablissement public communal de crédit et
d'aide sociale au capital de 5 000 000 €
Crédits photos : Fotolia, Crédit Municipal de Paris
Illustrations : X. Broxolles

